



innover pour gagner!

RAPPORT D'ACTIVITE

2005



Rapport d'activité 2005

Introduction

I – Contrats d'objectifs

- Technologie – 2004-2005
 - Les résultats des actions des CDT dans le cadre de leur contrat avec la Région Rhône-Alpes
 - La mise à jour du diagnostic de territoire pour la définition des plans d'action pour 2005-2006
 - Le synopsis APJ (Accompagnement de projet)
- Environnement – 2005
 - Les accords de l'année 2005
 - La base des contrats signés par les opérateurs
 - La convention de Présence avec le Conseil régional

II – Aides individuelles

- Résultats, cartes et commentaires

III – Séminaires dirigeants

- Les séminaires classiques : bilan de la convention en cours d'achèvement
- Les séminaires thématiques : définition de la procédure possible et projet de convention

IV – Formations et séminaires

- Technologie
 - Formations techniques et métier des CDT
 - Plénière
 - Séminaire : Université d'Automne

- Environnement
 - Formation technique « Maîtrise de l'énergie »
 - Sensibilisation au Développement Durable

V – Référentiel Métier, communication

- Finalisation de la communication
- Réalisation du document officiel
- Manifestation du 9 décembre 2005
- La plaquette de diffusion

VI – Animation réseaux

- Technologie
 - Réseaux locaux
 - Journées de l'innovation
 - Matinée d'échanges « Innovation, enjeu majeur pour les PME »
 - Jurys Artinov, Comités DRIRE, OPTI Réseaux, JESSICA
- Environnement
 - Le réseau des CME régionaux
 - Les CME du réseau régional

VII – Observatoire et analyse de données

- Technologie
- Environnement
 - Réalisation de l'outil de saisie régional
 - Mise en place

VIII – Réseau régional et national

- Pôles et Agences régionales (actions, BADER), clusters
- Réseau de développement technologique
- Carnet d'adresses

IX – Instances de Présence et Comité des industriels

- Comité de pilotage
- Bureau
- Conseil d'Administration
- Assemblée Générale
- Comité des industriels

Conclusion

Glossaire des abréviations utilisées

Introduction

L'année 2005 a vécu la création d'OSEO et la fusion de l'ANVAR et de la BDPME qui en sont le noyau dur.

En Rhône-Alpes, l'activité de Présence et des différents acteurs du développement s'est aussi exercée sur fond de définition du Schéma Régional de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, du Schéma Régional de Développement Economique, et dans la perspective de l'élaboration de l'Agence Régionale du Développement et de l'Innovation.

De l'ensemble de ces changements, en projet ou déjà bien réels, se dégage la nécessité majeure d'accentuer le travail en réseaux et de rechercher l'harmonisation des efforts techniques et financiers, fournis aussi bien par les institutions nationales et régionales que par les acteurs de terrain.

Pour Présence Rhône-Alpes, association partenariale regroupant aussi bien des institutions que des dirigeants d'entreprise et dont les actions sont concrétisées par une équipe d'animation de 5 personnes, la réussite est fondée sur le professionnalisme de ses réseaux, sa connaissance des petites entreprises et de leurs besoins, sa créativité, sa réactivité au quotidien.

Ces éléments de réussite ne sont réunis que grâce à la capacité de Présence à intervenir en toute neutralité auprès des différents acteurs, à son savoir-faire autour du travail en réseau, à ses méthodes transversales et détachées du pouvoir hiérarchique.

Loin de la structure pyramidale traditionnelle, le travail en réseau nécessite une implication personnelle de ses membres, une réelle capacité d'ouverture et la conscience de faire partie d'un ensemble.

Les compétences de chacun sont complémentaires de celles des autres.

Travailler en dimensions variables, s'adapter aux problématiques et aux différents projets en intégrant un environnement changeant, faire appel à des compétences expertes, sont des conditions pour offrir aux entreprises un service professionnel, complet et performant.

Les actions menées par Présence en 2005 relèvent de cette ambition et auront permis de construire une offre cohérente et transparente pour favoriser le développement et l'emploi en Rhône-Alpes, grâce à l'innovation, à l'intégration de technologies et à l'amélioration du management de l'environnement dans les petites entreprises de la région.

I – Contrats d'objectifs

• Technologie – 2004-2005

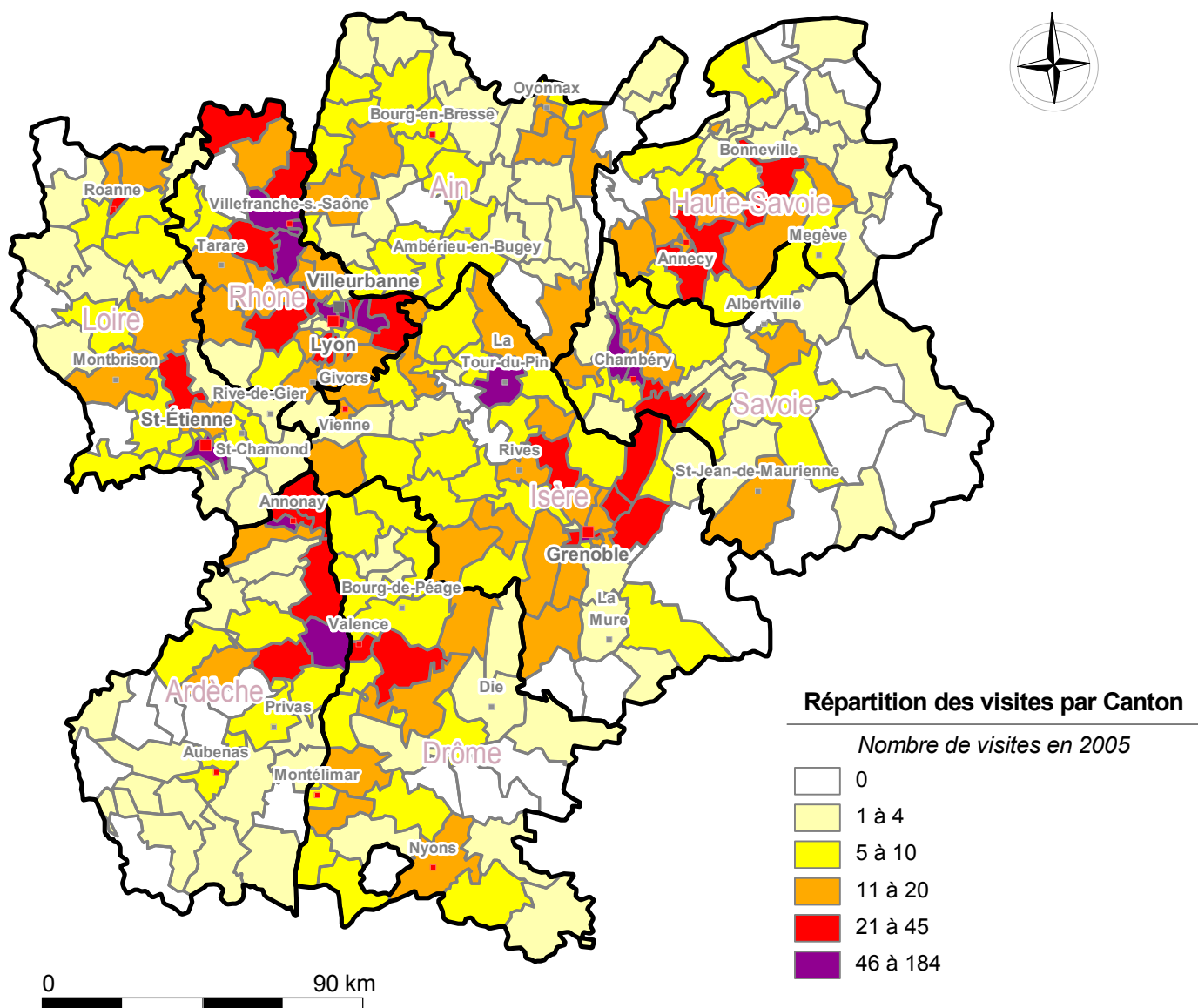
Les résultats des actions des Conseillers en Développement Technologique dans le cadre de leur contrat avec la Région Rhône-Alpes

En 2005, dans le cadre des contrats d'objectifs avec la Région, les CDT ont réalisé plus de 3500 visites d'entreprises, dans plus de 1900 établissements de Rhône-Alpes.

Parmi elles, 810 faisaient partie de la cible définie dans le cadre de leur plan d'actions par les CDT. Dans le cadre d'un accompagnement plus long, 1278 entreprises ont bénéficié d'un suivi au titre des « Suivis, diagnostics, prescriptions » (SDP), et 220 d'un Accompagnement de projet (APJ).

	Entreprises visitées Prospection ciblée	Entreprises suivies en SDP	Accompagn. de projets	Mises en relation		Actions Collectives
				Centres de compétences	Agences Techno	
CCI Ain	40	34	13	34	7	2
CCI Nord-Ardèche	15	63	9	41	6	3
CCI Ardèche Méridionale	9	29	3	42	6	2
CCI Drôme	30	97	14	87	11	1
CCI Grenoble	31	116	21	32	8	2
CCI Nord Isère	27	82	9	36	11	1
CCI Saint-Etienne	37	45	13	51	9	1
CCI Roannais	16	19	4	17	2	1
CCI Lyon	120	160	38	133	13	3
CCI Villefranche	32	35	4	19	8	3
CCI Savoie	31	80	8	15	4	1
CCI Haute-Savoie	43	45	13	112	24	0,5
TOTAL CCI	430	805	149	619	109	20,5
CMA Ain	45	38	11	95	9	2
CMA Grenoble	38	62	6	88	8	1
CMA Rhône	105	103	15	92	7	3
CMA Saint-Étienne Mont	21	25	9	20	3	1
CMA Hte Savoie	30	29	8	31	4	1
TOTAL CMA	239	257	49	326	31	8
CRITT Drôme Ardèche	39	31	6	34	5	2
CRITT de Savoie	73	70	10	112	7	2
PEA CRITT	29	115	6	32	0	2
TOTAL CRITT	141	216	22	178	12	6
TOTAL	810	1278	220	1123	152	34,5

Répartition des Visites réalisées dans le cadre du Contrat d'Objectifs 2004-2005 en Rhône-Alpes



Nombre de visites par département

Département 01	: 237 visites
Département 07	: 336 visites
Département 26	: 266 visites
Département 38	: 664 visites
Département 42	: 293 visites
Département 69	: 1006 visites
Département 73	: 411 visites
Département 74	: 279 visites

Effectif statistique des visites

0 personne(s) dans l'établissement	: 191 visites
1 à 9 personne(s) dans l'établissement	: 1832 visites
10 à 19 personne(s) dans l'établissement	: 500 visites
100 à 199 personne(s) dans l'établissement	: 73 visites
20 à 49 personne(s) dans l'établissement	: 493 visites
200 et + personne(s) dans l'établissement	: 53 visites
50 à 99 personne(s) dans l'établissement	: 150 visites
inconnu personne(s) dans l'établissement	: 203 visites



Informations mises à jour en Juin 2006

Source : Base de données de Présence Rhône-Alpes

Le tableau et la carte des deux pages précédentes représentent les nombres de contacts établis par les CDT sur leurs territoires : ils ne constituent qu'une approche quantitative et ne tiennent pas compte du potentiel des différents territoires, ni du nombre de CDT sur le terrain ni des opérations complémentaires aux contrats d'objectifs menées par les conseillers et les équipes dans lesquelles ils sont intégrés.

Le synopsis APJ (voir page suivante) permet à Présence et à son réseau d'être plus clair dans la définition du diagnostic et de l'accompagnement de projet. La communication des résultats des contrats d'objectifs s'en trouve facilitée.

La mise à jour du diagnostic de territoire pour la définition des plans d'action pour 2005-2006

Entre juin et octobre, les Conseillers en développement technologique rédigent, à l'attention de la Région, un plan d'actions pour exposer leur projet et justifier de leur demande de contrat d'objectifs pour l'année suivante.

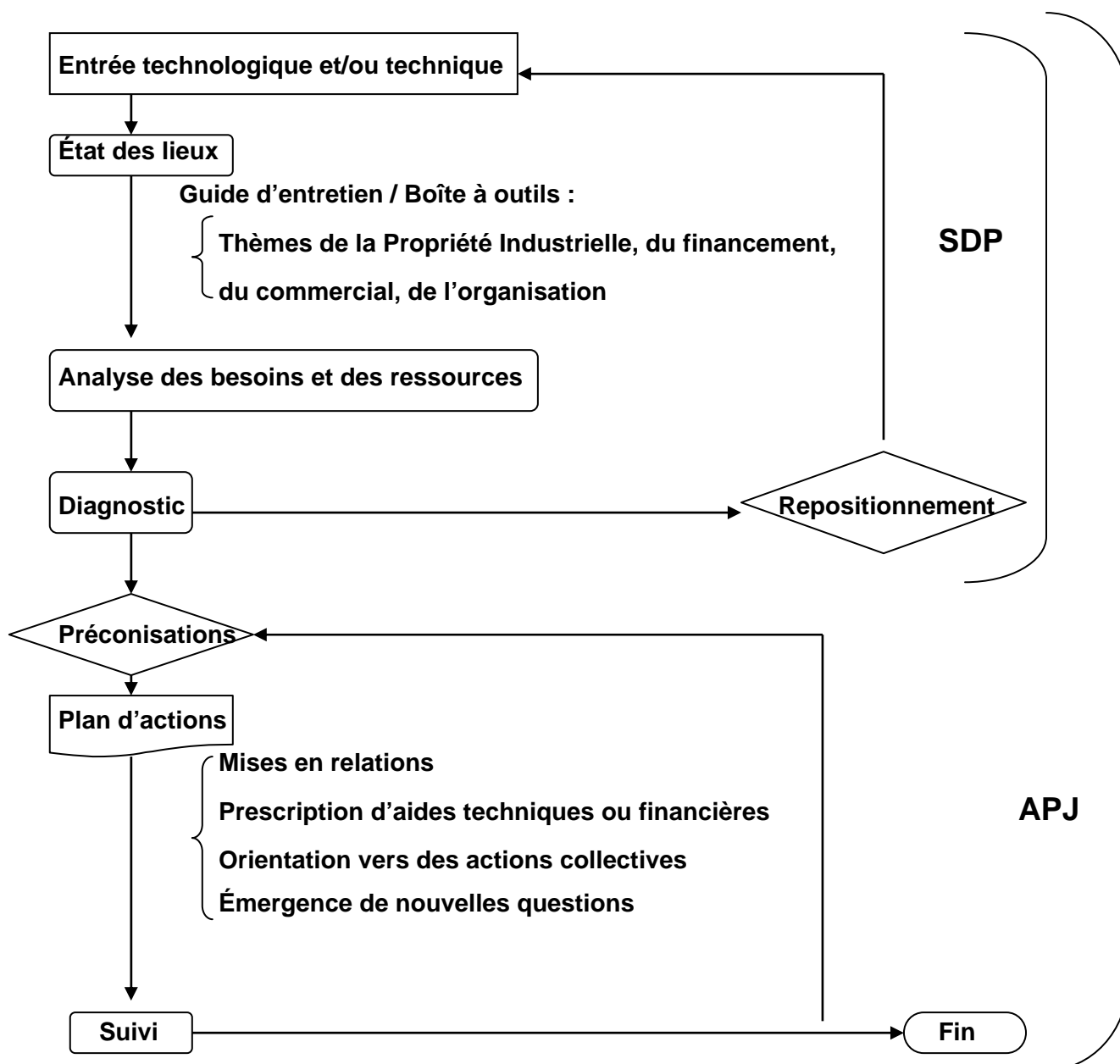
Pour les plans d'actions 2005 – 2006, la Région avait demandé au préalable la mise à jour des diagnostics de territoire réalisés en 2001.

Après avoir établi en décembre 2004, avec un groupe de travail, un guide méthodologique pour la réalisation de ces mises à jour, Présence a fourni à chaque CDT le demandant les informations statistiques dont elle dispose pour abonder les tableaux du diagnostic de territoire, permettant ainsi aux CDT de mieux se concentrer sur l'axe qualitatif des diagnostics.

Présence a enfin organisé une réunion de tous les CDT avec le Conseil régional le 23 juin 2005 pour permettre la concertation et la mise au point des attentes et réponses de chacun des partenaires au contrat, pour une finalisation des plans d'actions d'ici la fin du mois de septembre 2005 et une validation par la Région en octobre.

Le synopsis APJ (Accompagnement de projet)

Deux réunions de travail ont permis à un groupe de CDT et à l'équipe de Présence de mettre au point, avec l'aval de la Région, un synopsis (ci-dessous) des Accompagnements de projet tels qu'ils se déroulent dans les entreprises qui bénéficient des services des CDT en Rhône-Alpes.



Remarques sur le schéma, apportées lors de la réunion de travail du 3 mars 2005 :

La réflexion sur les APJ a amené à une réflexion simultanée sur les SDP (Suivi, diagnostic, prescription).

En effet, dans les faits, la partie haute du schéma (de l'entrée technologique au diagnostic) représente le déroulement d'un SDP. Pour que l'intervention en entreprise constitue un APJ, l'intégralité du schéma doit être déroulée.

Le déroulement des APJ (et des SDP) :

- Il y a un transfert de compétences au fil du temps entre CDT et entreprise, qui retient aussi bien des notions techniques ou technologiques que des notions méthodologiques (gestion de projet, connaissance du réseau...)
- Le CDT n'est pas un consultant : il doit avoir une approche service et conseil mais ne peut pas consacrer trop de temps par entreprise. Un APJ doit rester sur un contrat, voire deux pour un projet d'envergure : il subsiste un problème pour les APJ à cheval sur deux contrats, les APJ juste initiés mais pas vraiment mûrs (à ne compter éventuellement que l'année d'après, sachant que l'on prend éventuellement le risque que finalement il ne se fasse pas et que le CDT perde le travail effectué malgré tout.)
- La catégorie des SDP est très vaste et variée : le rapport annuel du contrat devrait présenter des diagnostics ou suivis conformes au schéma (partie haute) mais sans forcément préjuger de l'intensité du travail mené (tous les SDP n'ont pas les mêmes exigences de temps et d'approfondissement), ce qui permettrait de revaloriser les SDP et changer l'image de cette catégorie trop fourre-tout pour l'instant.

Le schéma APJ/SDP réalisé pendant la réunion a été, après validation par les CDT du groupe de travail, diffusé à l'ensemble des CDT et aux financeurs de PRÉSENCE et des contrats d'objectifs. Il sert de base pour la caractérisation des APJ/SDP des contrats et de complément aux supports de communication sur le travail réalisé par les CDT.

• Environnement – 2005

Les accords de l'année 2005

Bien que 2005 soit la première année d'application des conventions cadres sur 3 ans signées entre les différents opérateurs (chambres consulaires et organisations professionnelles), le Conseil régional et l'ADEME, les contrats d'objectifs annuels n'ont pas tous été opérationnels dès le début de l'année : les contrats « Région » débutent pour une majorité d'entre eux au 1^{er} avril 2005. Les contrats « ADEME » couvrent l'année civile.

La base des contrats signés par les opérateurs

D'une manière générale, en contrepartie des financements publics engagés par la Région et l'ADEME sur le programme management environnemental, les opérateurs ont signé des conventions portant sur :

- La réalisation de pré-diagnostic en entreprises, dans le cadre d'actions collectives ou purement individuelles.
- L'accompagnement de projets individuels permettant la prise en compte de l'environnement dans les entreprises.
- La conception et le développement opérations collectives.

Des chargés de mission régionaux, financés au sein des structures régionales (CRCI, CRMA, CAPEB, Fédération régionale du bâtiment, FRCARA) ont plus particulièrement comme mission de concevoir des actions collectives régionales, d'animer et de coordonner les différentes opérations collectives des chargés de missions départementaux de leurs structures. Ils ont également pris en charge la présentation synthétique des programmes d'actions et des rapports d'activités des CME des structures départementales.

La convention de Présence avec le Conseil régional

La Région délègue à Présence Rhône-Alpes, par convention, la mission de professionnalisation du réseau Management environnemental et le suivi des contrats d'objectifs signés dans ce cadre. Les termes de la convention le précisent :

- *Assistance à la maîtrise d'ouvrage du programme régional*

Présence doit être garant du mode de fonctionnement des contrats signés par les différents opérateurs de manière à être l'interface la plus réactive possible lors des questions que les opérateurs peuvent se poser sur le contenu de leurs actions et/ou leur justification.

Ce rôle implique cependant d'être en contact étroit avec la Région afin de porter son message au plus juste et sans avoir la nécessité de questionner ce partenaire systématiquement sur les interrogations qui nous sont soumises.

- *Animation et coordination inter-programmes*

Depuis Juillet 2005, l'animation inter programmes de Présence permet d'animer en direct le réseau des Chargés de Mission Environnement, tout en ayant en parallèle des liens étroits avec les Chargés de Mission Régionaux. Ces deux niveaux d'intervention présentent encore à ce jour des inconvénients de doublonnage des informations et de flou dans les attributions de chacun. Nous nous efforcerons de lever ces inconvénients en apprenant à mieux gérer ces nouvelles conventions.

- *Conception et coordination du plan de formation des chargés de mission environnement.*

Comme les années précédentes, ces formations sont construites à partir des besoins exprimés par les conseillers de terrain, via les chargés de mission régionaux qui s'en font l'écho.

Dans chaque cas, l'équipe d'animation Présence s'occupe de toute l'ingénierie des formations envisagées : recueil des besoins, rédaction des cahiers des charges (en concertation avec les opérateurs et partenaires quand il s'agit de formations techniques), présélection des consultants, préparation des journées avec le cabinet retenu, information aux participants, logistique, suivi...

- *Suivi des objectifs, et consolidation régionale des informations.*

La mission de Présence sur le sujet est :

- La collecte des informations papier (rapports d'activité- état financier compris-, plans d'actions) et informatiques relatives aux contrats d'objectifs Management de l'Environnement,
- La validation des objectifs présentés dans les rapports selon les objectifs prévisionnels (et propositions des équivalences possibles),
- L'information de la Région de cette validation pour permettre la mise en paiement des subventions.

Les différentes actions menées par Présence dans le cadre de cette convention font l'objet d'une présentation plus technique dans les paragraphes suivants (formation, animation réseau, observatoire).

Voir également le rapport spécifique à l'action Management environnement, disponible à Présence.

II – Aides individuelles

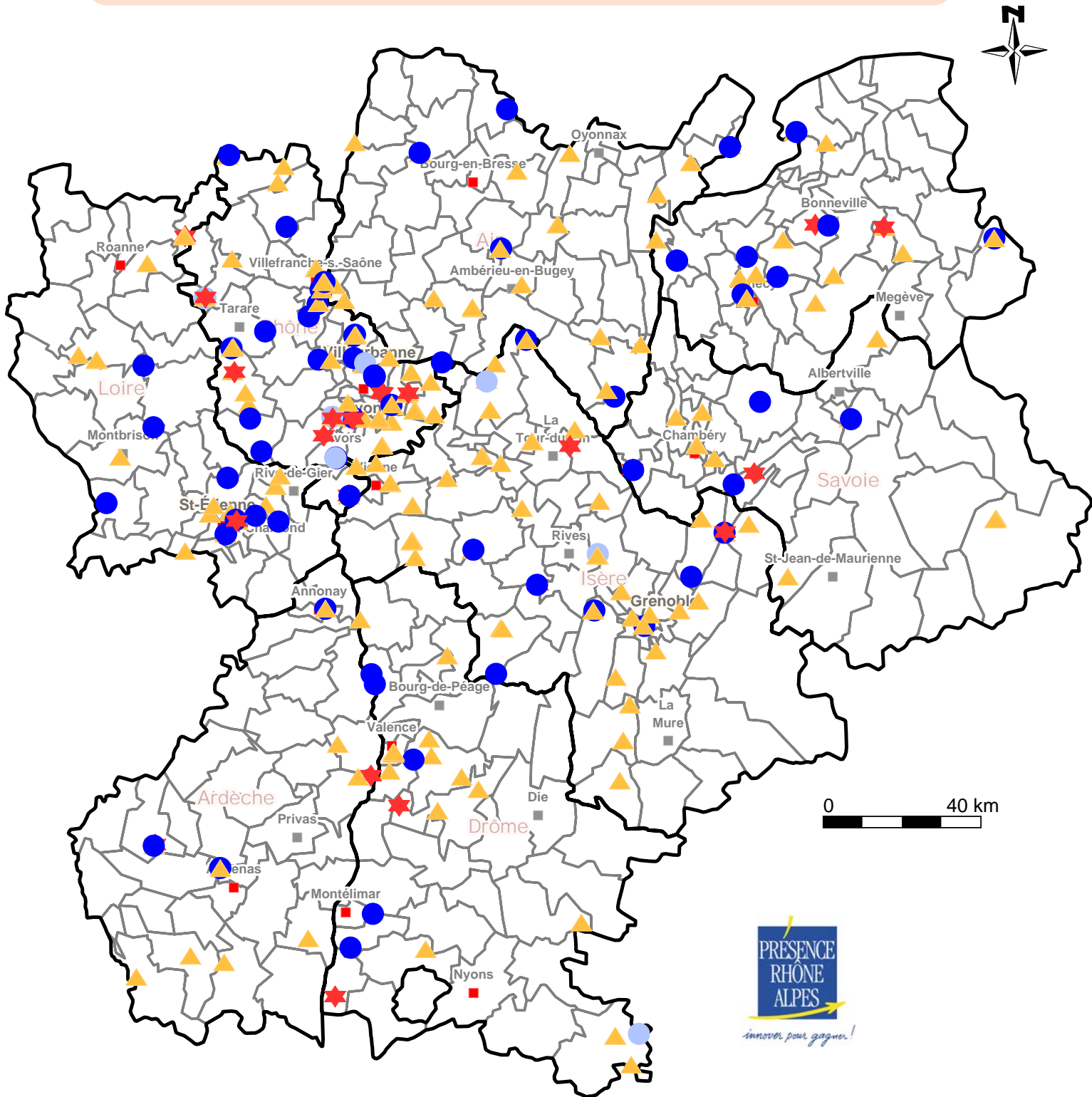
Pour l'instant, les aides individuelles aux entreprises instruites par Présence ne concernent que les thèmes technologiques. Présence a proposé en 2005 au Conseil régional de lui apporter un appui méthodologique pour la pré-instruction des aides spécifiques Management environnemental. Mais, dans l'attente de la définition précise du rôle de Présence à ce niveau, la formation de l'équipe et le transfert de compétences, nécessaires à une prise en main efficace dans la perspective d'améliorer le service aux entreprises (optimisation du processus d'instruction et accélération de la prise de décision par la Région), n'ont pas, pour l'instant, été réalisés.

- **Résultats, cartes et commentaires**

Aides 2004	Cortechs	Fds cons	Fds Expertise	PTR	Total
Nbre aides prescrites	27	10	65	201	303
Montant TTC	345 523 €	10 992 €	36 493 €	966 742 €	1 359 750 €

Aides 2005	Cortechs	Fds cons	Fds Expertise	PTR	Total
Nbre aides prescrites	23	9	66	190	288
Montant TTC	299 000 €	9 541 €	35 122 €	945 374 €	1 289 037 €

Répartition des aides prescrites en 2005 en Rhône-Alpes



Types d'aides ayant été prescrites en 2005 :

Cortechs : 23
pour un montant total de 299 000,00 €

Fonds consultant : 9
pour un montant total de 9 541,00 €

Fonds d'expertise : 66
pour un montant total de 35 122,00 €

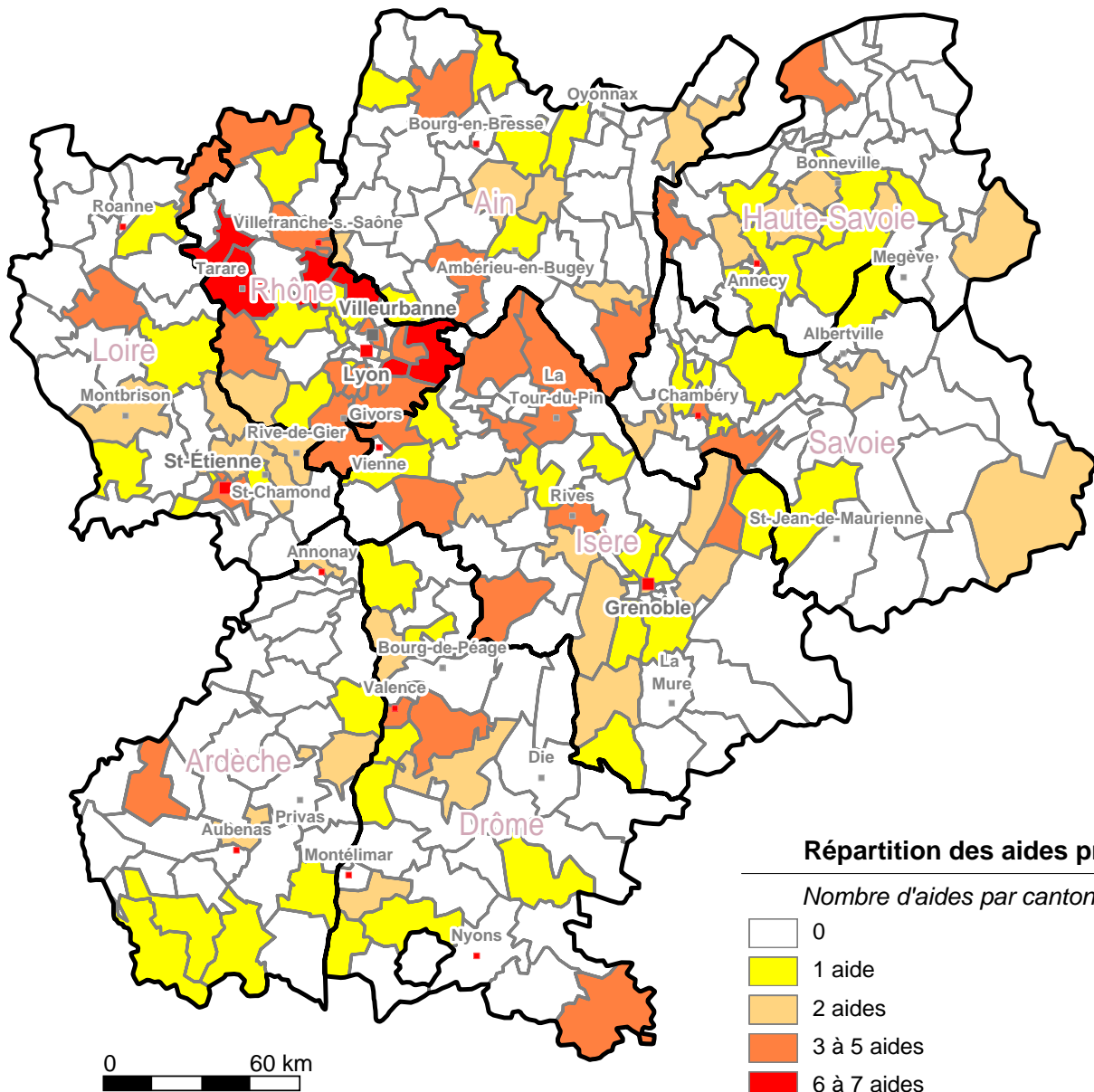
PTR : 190
pour un montant total de 945 374,28 €

Types d'Aides financières prescrites

- ★ Cortechs
- Fonds Consultants
- Fonds d'Expertise
- ▲ Prestation Technologique Réseau PTR



Répartition des aides prescrites en 2005 en Rhône-Alpes



Types d'aides ayant été prescrites en 2005 :

Cortechs : 23	pour un montant total de 299 000,00 €
Fonds consultant : 9	pour un montant total de 9 541,00 €
Fonds d'expertise : 66	pour un montant total de 35 122,00 €
PTR : 190	pour un montant total de 945 374,28 €



Effectif statistique des établissements ayant bénéficié d'aides :

0 : 13	pour un montant total de 53 893,10 €
1 à 9 : 158	pour un montant total de 722 986,52 €
10 à 19 : 45	pour un montant total de 213 076,30 €
100 à 199 : 5	pour un montant total de 18 380,26 €
20 à 49 : 50	pour un montant total de 213 736,73 €
50 à 99 : 12	pour un montant total de 49 837,07 €
inconnu : 5	pour un montant total de 17 127,29 €

Au cours de l'année 2005, 288 aides financières incitatives "technologie" furent prescrites, pour un montant total de 1 289 037 €.

Par rapport à 2004, il s'agit d'un recul de 5% du nombre de dossiers. Le nombre de fonds d'expertise et de fonds consultant n'a pas bougé. Moins de Cortechs ainsi qu'une dizaine de PTR en moins sont à noter.

Répartition par secteur d'activité des établissements ayant eu une aide 2005 en Rhône-Alpes

Classification NAF 31

Aides 2005 - Répartition par activité

Agriculture, chasse, sylviculture : 3 établissements

Produits des industries agricoles et alimentaires : 31 établissements

Produits de l'industrie textile et de l'habillement : 7 établissements

Cuirs, articles de voyage, chaussures : 2 établissements

Produits du travail du bois : 2 établissements

Papiers et cartons ; produits édités, imprimés ou reproduits : 3 établissements

Produits chimiques : 7 établissements

Produits en caoutchouc ou en plastique : 11 établissements

Autres produits minéraux non métalliques : 2 établissements

Produits de la métallurgie et du travail des métaux : 29 établissements

Machines et équipements : 29 établissements

Équipements électriques et électroniques : 18 établissements

Fabrication d'équipements électriques et électroniques : 1 établissements

Matériels de transport : 2 établissements

Autres produits manufacturés : 15 établissements

Travaux de construction : 13 établissements

Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques : 47 établissements

Services d'hôtellerie et de restauration : 4 établissements

Transports et communications : 1 établissements

Services immobiliers, de location et aux entreprises : 55 établissements

Services de santé et d'action sociale : 2 établissements

Services collectifs, sociaux et personnels : 4 établissements

Effectif statistique des établissements ayant bénéficié d'aides :

0 : 13
pour un montant total de 53 893,10 €

1 à 9 : 158
pour un montant total de 722 986,52 €

10 à 19 : 45
pour un montant total de 213 076,30 €

100 à 199 : 5
pour un montant total de 18 380,26 €

20 à 49 : 50
pour un montant total de 213 736,73 €

50 à 99 : 12
pour un montant total de 49 837,07 €

inconnu : 5
pour un montant total de 17 127,29 €

En accord avec les cibles définies par le réseau, 75 % des entreprises aidées possèdent un effectif de moins de 20 personnes.

On peut noter un recul de ce chiffre par rapport à 2004 (80 %). Ce changement peut s'expliquer par une augmentation de la tranche d'effectif des entreprises entre 20 et 50 personnes (passant de 12,2 % en 2004 à 17,4% cette année).

Les secteurs d'activité industriels privilégiés sont les machines et équipements, ex aequo avec les produits de la métallurgie et du travail des métaux. Les secteurs d'activité les plus aidés hors industrie sont le négoce, suivi par le secteur des services.

III – Séminaires dirigeants

Les séminaires dirigeants sont un outil essentiel du Conseiller en développement technologique dans notre région. A la version classique devrait s'ajouter en 2006, grâce à un projet établi en 2005 par Présence avec un groupe de CDT, des séminaires thématiques destinés à aller plus loin avec les dirigeants ayant suivi le séminaire classique et/ou désirant impliquer fortement leur entreprise sur un des thèmes retenus par le groupe en accord avec la Région, financeur des séminaires.

- **Les séminaires classiques : bilan de la convention en cours d'achèvement.**

Présence est signataire de la convention « Séminaires dirigeants » avec le Conseil régional, et met cet outil à la disposition du réseau.

L'équipe d'animation de Présence gère le programme Séminaires Dirigeants dans sa globalité, les Conseillers en Développement Technologique se chargeant de la partie opérationnelle des séminaires (organisation des formations sur le terrain et suivi des entreprises).

Coordination de l'action régionale

Présence assure :

- l'organisation et l'animation des réunions de pilotage avec les organisateurs : démarrage de l'action, suivi financier, échange de bonnes pratiques...
- l'aide à l'élaboration des programmes avec les consultants et les groupes : validation des sujets traités par les consultants, des profils des participants.

Chaque chargé de mission de Présence participe au minimum aux première et dernière journées de formation collective, afin de présenter l'action sur un plan régional, de collecter les attentes des participants, puis leurs premières impressions en fin d'action.

Gestion financière de l'action régionale

Pour chaque séminaire, Présence effectue :

- la commande auprès des consultants,
- le paiement des factures des consultants,
- la gestion des budgets alloués à chaque organisateur.

Présence assume le suivi du budget de l'action collective régionale dans son ensemble : construction du prévisionnel global, états financiers, bilans...

Suivi et valorisation de l'action

PRA coordonne le suivi des séminaires : capitalisation des actions de suivi mises en place dans chacun des séminaires, initiation de ces actions si elles n'ont pas lieu....

Présence se charge également de faire remonter et de consolider les informations recueillies au niveau régional : entreprises, dirigeants, attentes, suivi..., et rédige le rapport annuel général de l'action. Ce rapport quantitatif et qualitatif permet d'étayer le cahier des charges et la demande de financement pour la période suivante auprès du Conseil régional.

Le projet de Séminaires thématiques est également issu de notre perception fine de la demande des dirigeants et des organisateurs.

Quelques chiffres

Les séminaires 2005-2006 sont proposés sous la forme :

- 5 journées de formation collective dispensées par un consultant privé,
- 3 demi-journées de suivi individuel, se déroulant en entreprise et conduites par le consultant ; elles ont pour but de faire un diagnostic stratégique puis de mettre en œuvre le plan d'actions élaboré en séance collective, à l'issue immédiate du séminaire.

Dans la convention votée en 2005, 16 séminaires ont été budgétés sur cette nouvelle action, dont 15 seront effectivement réalisés :

CMA Ain : 1

CCI Ain :1

CCI Roanne: 2

CCI Saint Etienne / CM Loire: 2

CCI Nord Isère: 1

CCI Drôme Montélimar :2

CCI Drôme Valence: 1

CCI Lyon: 2

CCI Grenoble: 1

CRITT Savoie : 2

106 entreprises (représentées par 137 dirigeants) ont participé à ces 15 séminaires selon la répartition suivante :

Ain : 14 entreprises (19 dirigeants)

Drôme : 21 entreprises (23 dirigeants)

Loire : 29 entreprises (34 dirigeants)

Rhône : 14 entreprises (23 dirigeants)

Isère : 14 entreprises (17 dirigeants)

Savoie : 14 entreprises (21 dirigeants)

La clôture de l'ensemble des séminaires (toutes journées de suivi individuel réalisées) a lieu fin Avril 2006.

Particularités territoriales

En 2005, plusieurs CDT organisateurs se sont rapprochés de clubs d'entreprises actifs sur leur territoire pour monter leurs groupes de séminaires, dans un souci clairement affiché d'offrir un discours « développement et technologie » cohérent aux entreprises.

A Montélimar (groupes montés avec Montélimar +), à Saint Etienne et à Roanne (groupes montés avec l'AFPI), la concertation a abouti sur des offres de séminaires communes. Par contre, dans certains cas, les clubs d'entreprises ne souhaitaient pas se rattacher à un tel outil, car ils pensaient que le séminaire dirigeants n'était pas adapté à leurs ressortissants...à qui il a été bien sûr possible de s'inscrire par d'autres voies.

Particularité sectorielle

Nous avons choisi cette année de monter une nouvelle catégorie de séminaires dirigeants : les séminaires orientés sur des secteurs d'activité particuliers.

Ce choix, s'il répond à un besoin identifié, ne correspond pas au cahier des charges initial des séminaires. C'est pourquoi Présence a suivi attentivement ce projet, dès son émergence.

En effet, nous avons spécifié à l'origine que les entreprises d'un même groupe ne devaient pas être issues (ou alors à titre exceptionnel) d'un même secteur d'activité, pour éviter toute problématique de confidentialité ou de concurrence pendant le déroulement du séminaire.

Après une étude de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, de la DRIRE et du CRITT 73, il s'est avéré que les entreprises savoyardes du secteur de la peinture industrielle souffraient terriblement : activité saisonnière, main d'œuvre rare et fragile, aucun temps de réflexion possible pour élaborer une quelconque stratégie : les industriels ne faisaient que subir leur marché.

Il était urgent de donner les moyens d'agir à ces dirigeants, et de leur proposer un outil stratégique qui leur permettrait de faire face à ces difficultés dont l'enjeu se situait au delà de toute préoccupation de concurrence.

Après interrogation des candidats potentiels sur leur souhait ou non de participer à une opération collective sectorielle, et sachant pertinemment qu'il y aurait autour de la table uniquement des gens de leur propre secteur d'activité, l'outil séminaire dirigeants s'est imposé comme un outil disponible et adapté.

Le rapport final est réalisé fin avril 2006.

Les participants aux séminaires 2005-2006

Les entreprises participantes sont surtout des entreprises des secteurs d'activité suivants :

- **Services aux entreprises :**
bureau d'études...
- **Travail des métaux :**
mécanique, traitement des métaux, chaudronnerie, tuyauterie, emboutissage...
- **Commerce de gros :**
machines outils...
- **Prestation de services informatiques :**
conseil, édition de logiciels

La majorité (60%) des entreprises ayant participé a moins de 10 personnes. 4 entreprises sur 5 ont moins de 20 salariés.

Les attentes des dirigeants

Lors des premières journées de formation collectives réalisées en 2005, ou au cours des visites préalables faites en entreprises par les Conseillers en Développement Technologique, les différents chefs d'entreprises ont exprimé des besoins récurrents et identiques, besoins qu'ils souhaitaient satisfaire au travers de ces séminaires.

Généralement, ils recherchent des outils pour :

- Se structurer
- Gérer la croissance de leur entreprise (surtout sous l'angle ressources humaines)
- Gérer la transmission ou la reprise
- Elaborer une stratégie de développement à moyen ou long terme.

Ces attentes, exprimées avant le déroulement du séminaire, portent sur des outils très pragmatiques, des « trucs et astuces ». Dans les discussions qui ont lieu pendant ou après le séminaire, les dirigeants expriment tous leur volonté de sortir de leur quotidien et de rencontrer leurs pairs.

Dernier point, des séminaires communs entre différentes structures seront mis en place en 2006 car ils permettront aux différents territoire de cumuler leur potentiel et de mieux répondre aux besoins des entreprises.

(Rapport définitif en mai 2006 pour la période 2005-avril 2006)

• Les séminaires thématiques : définition de la procédure possible et projet de convention.

Sur cette deuxième action, Présence ne serait pas signataire direct de chaque convention ouvrant les financements pour les séminaires thématiques. Les contractants seraient les porteurs opérationnels des séminaires, Présence étant chargée par ailleurs de veiller à la bonne réalisation des actions sur la région.

Le cahier des charges des séminaires thématiques permet à cet effet de déterminer les missions du réseau Présence (équipe d'animation et CDT) dans le cadre de cette action, ainsi que les relations entre Présence et les contractants, afin de proposer un outil régional commun et de consolider au niveau régional les résultats de ces séminaires.

L'objectif est de proposer dans la droite ligne des séminaires dirigeants « classiques » montés par le réseau PRA depuis 3 ans, des séminaires sur deux thématiques identifiées : « Innover par le service » et « Conduite de projet Innovant ».

Présence propose, dans son projet de cahier des charges rédigé en 2005, d'intervenir à 3 niveaux :

- *Méthodologie*

Présence veillera au respect de la thématique abordée en fonction de son cahier des charges, au choix des consultants, au respect du calendrier. Dans cette logique, Présence sera destinataire des propositions d'intervention des consultants pour validation avant que le consultant leader ne soit choisi par le contractant.

- *Animation*

Les CDT sous contrat d'objectifs avec la Région dans le cadre du Réseau de Développement Technologique régional restent les seuls intervenants habilités à monter des séminaires dirigeants thématiques, y compris sur sollicitation et en partenariat avec d'autres acteurs du développement économique local.

Sur le principe de fonctionnement décrit dans les cahiers des charges, les séminaires s'adresseront à des groupes de dirigeants de 7 entreprises, 1 à 2 dirigeants par entreprise, priorité donnée aux entreprises ayant déjà participé à un séminaire classique. Pour les autres entreprises intéressées, les CDT valideront leur niveau d'expertise stratégique.

Les CDT informent l'équipe de Présence des entreprises participantes, des dates auxquelles se déroulent les journées de formation collective et individuelle, des éventuelles problématiques rencontrées. Un chargé de mission Présence assistera au minimum aux premières et dernières journées de formation collective.

- *Evaluation*

Outre les échanges avec les CDT, Présence récupèrera les différents documents produits par les consultants : outils utilisés (tableau de bord...), rapports individuels, rapport sur le séminaire dans sa globalité...

Un comité technique composé des contractants représentés par la CRCI, les CRM et un représentant de CRITT, de la Région et de Présence sera mis en place et se réunira au lancement et à la fin de l'action.

IV – Formations et séminaires

• Technologie

Formations techniques et métier des CDT

- *Accompagnement de projet*

Afin d'assurer le professionnalisme et l'homogénéité des interventions d'accompagnement des entreprises des CDT, Présence a organisé les 25 et 26 octobre 2005, pour tous les nouveaux CDT arrivant dans le réseau, une nouvelle formation APJ. L'équipe s'efforce de faire progresser cette formation, essentielle, à chaque session ; aussi, des CDT qui ont suivi la formation APJ une année antérieure ont émis en 2005 le souhait de participer à la nouvelle session. Sous réserve de place disponible, ces demandes ont été acceptées car la participation d'un ou plusieurs CDT plus anciens dans le réseau ne peut qu'être bénéfique au groupe (échanges d'expériences, intégration des nouveaux par les anciens...)

- *Marketing de l'innovation*

2005 a vu la construction et la mise en place d'une nouvelle formation, dont la demande a été formalisée lors de la réalisation du référentiel métier des CDT. En effet les CDT, à l'occasion des nombreux accompagnements de projets d'entreprises qu'ils effectuent chaque année, ont clairement exprimé ce besoin des entreprises, souvent démunies face au problème de la commercialisation des produits et services nouveaux. Cette formation donne aux CDT des outils pour apporter aux dirigeants un conseil adapté et efficace.

Deux sessions ont été organisées par Présence en juin puis décembre 2005 (25 participants au total). Un suivi est prévu en 2006.

- *Sensibilisation au développement durable (voir ci-dessous Formation environnement)*

Plénière

Le 14 avril 2005, 89 personnes ont participé à la plénière du réseau Présence qui s'est déroulée cette année à Saint-Etienne, avec la visite du CETIM et du Pôle Optique Vision. Des intervenants de ces deux centres leur ont fait visiter les locaux et présenté un état de l'art les technologies disponibles dans les centres de compétences afin de favoriser leur diffusion et leur utilisation dans les petites entreprises de la cible de Présence.

Cette rencontre annuelle majeure de l'ensemble des membres du réseau élargi de Présence leur permet de se rencontrer, de faire le point sur les changements intervenus et d'échanger entre eux.

Séminaire : Université d'Automne

Les 15 et 16 septembre 2005, Présence a organisé pour les CDT un séminaire orienté sur une réflexion autour du travail en réseau et l'échange d'expériences.

Un consultant, spécialiste de l'analyse des réseaux au sein du cabinet Altiga, a animé des ateliers de travail qui ont abouti à une mise à plat des réseaux au sein desquels évoluent les CDT, leurs méthodes de travail, leur perception du travail en réseau, leurs besoins pour optimiser ce fonctionnement atypique.

Un rapport détaillé, basé sur les échanges et travaux de l'Université d'Automne a été produit par le consultant et diffusé aux CDT fin 2005 (*disponible à Présence Rhône-Alpes*).

Ce séminaire n'est que le début d'un travail de fond sur « le réseau », qui devrait aboutir à une formation spécifique proposée à court terme par Présence aux CDT.

• Environnement

Formation technique « Maîtrise de l'énergie »

Cette formation a été déclinée différemment pour les syndicats professionnels et pour les consulaires, avec des consultants spécifiques pour les trois formations pour le bâtiment (FFB et Capeb, formés par l'Asder), les CCI (formés par le Cetiart et le Cetim) et les CMA (formés par le CNIDEP) . Les propositions de ces intervenants sont disponibles en annexe du compte-rendu spécifique environnement.

Cette thématique a été spontanément sollicitée par les différents acteurs qui avaient tous en 2005 des actions collectives spécifiques sur le thème de l'énergie en cours ou en préparation, ce qui impliquait donc que les chargés de mission déclinant ces actions sur le terrain soient formés au sujet.

Dans les trois cas ces formations se sont déroulées sur deux journées, avec la particularité pour les personnes du bâtiment et les CCI d'avoir eu lieu sur le site des intervenants et donc d'avoir bénéficié de visites techniques d'installations « bonnes pratiques » en terme de maîtrise de l'énergie.

Sensibilisation au Développement Durable

Cette sensibilisation sur deux journées a été proposée en octobre/novembre 2005 aux réseaux Environnement et Technologique animés par Présence RA.

Dans la mesure où il s'agissait d'une sensibilisation et non d'une formation poussée à la thématique, peu de chargés de mission environnement se sont inscrits à cette session (à l'inverse des conseillers en développement technologique qui connaissaient moins bien le sujet).

Les CME qui ont participé à ces deux journées animées par le CIRIDD connaissaient le sujet et venaient plutôt échanger des bonnes pratiques et découvrir les outils d'appui existants, qu'apprendre des notions particulières sur le sujet.

V – Référentiel Métier, communication

• Finalisation de la communication

Avec le groupe de travail qui avait finalisé le texte du référentiel métier du CDT en 2004, Présence a réalisé en 2005 un document destiné à être un outil de communication pour le CDT face à ses interlocuteurs, de sa propre structure ou extérieurs.

• Réalisation du document officiel

Le texte, validé en 2004, a été repris et mis en forme grâce à l'intervention d'un conseil en communication mandaté par Présence. Le document officiel, sous forme d'un livret de 12 pages, a été imprimé à 400 exemplaires (+ version numérique en .pdf) en fin d'année 2005. L'ensemble des CDT a bien accueilli ce nouveau support, les termes utilisés pour décrire les activités et compétences étant particulièrement illustratifs de leur métier.

Le référentiel est devenu une base de travail pour le réseau régional de développement technologique et un exemple pour d'autres réseaux, régionaux ou nationaux. Il est à l'origine d'une nouvelle appropriation et d'une formalisation claire du métier du CDT.

• Manifestation du 9 décembre 2005

Présence a souhaité mettre en valeur, autour du lancement officiel du Référentiel métier, l'ensemble du travail effectué grâce aux contrats d'objectifs signés depuis 15 ans entre la Région et les Chambres consulaires et CRITT de Rhône-Alpes.

Le 9 décembre 2005, Présence a ainsi organisé au Conseil régional, en appui sur ses partenaires du développement par la technologie, une opération de communication spécifique au réseau.

Les deux Vice-Présidents du Conseil régional directement concernés par les actions de Présence, Messieurs Fougères et Gagnaire – respectivement VP délégué à la Recherche et à l'Enseignement supérieur et VP délégué à l'Economie, aux côtés des 80 participants à la soirée (les présidents, directeurs et CDT des CCI, CMA et CRITT, institutionnels, chefs d'entreprise), ont assisté à des tables rondes, organisées autour de témoignages de dirigeants d'entreprises, de CDT et de leurs responsables hiérarchiques.

Ces interventions ont permis d'illustrer l'impact réel des actions menées dans le cadre de des contrats d'objectifs.

Les contrats 2005 – 2006 (adoptés en novembre 2005 par la Commission permanente de la Région) ont été officiellement signés par les représentants des institutions partenaires lors de la manifestation.

- **La plaquette de diffusion**

Un document de type « commercial », en format A4 recto-verso, a également été réalisé pour une diffusion début janvier 2006. Il synthétise les termes essentiels du Référentiel métier, en mettant plus en valeur la prestation du CDT pour l'entreprise dans le cadre de son projet de développement.

Ce A4 peut être distribué directement en entreprise avec la carte de visite du CDT (emplacement prévu) et il constitue pour les structures qui n'en disposaient pas encore un document de présentation simple et concis de leur service « développement technologique, innovation ».

VI – Animation réseaux

• Technologie

Réseaux locaux

Les réseaux locaux, organisés et coordonnés par Présence, sont l'occasion pour l'ensemble des acteurs du développement technologique des petites entreprises (Chargés de missions d'OSEO Anvar, INPI, DRIRE et CDT) de se rencontrer sur le terrain et d'échanger sur les entreprises qu'ils ont l'occasion de rencontrer ou d'accompagner au quotidien.

Dans la plupart des départements, ces réunions (3 à 4 par an par département) sont également l'occasion de visiter des entreprises exemplaires, centres de compétences...

Dates des réunions en 2005 :

- Loire : 03/02 + 03/05 + 29/09 + 14/12
- Drôme-Ardèche : 21/04 + 21/07 + 17/11
- Ain : 07/02 + 07/06** + 18/10
- Isère : 24/03 + 30/06 + 11/10
- Savoie : 25/01 + 05/04 + 19/04* + 08/07 + 21/10* + 04/11
- Haute-Savoie : 19/04* + 21/10*
- Rhône : 22/03 + 07/06** + 30/09

* réseau commun 73-74

** réseau commun 69-01

Journées de l'innovation

Présence participe à toutes les Journées de l'Innovation organisées par les CCI de Rhône-Alpes, dont les intervenants sont en règle générale très proches des membres des réseaux locaux, et assure l'accueil des entreprises sur un stand pour les orienter vers les acteurs du développement adaptés aux projets présentés par les dirigeants.

Cette participation à toutes les journées permet également à l'équipe d'apporter une valeur ajoutée pour accentuer la promotion des journées et leur valorisation auprès des financeurs du réseau, favoriser leur harmonisation et organiser l'échange d'expérience entre les CDT organisateurs et non organisateurs.

Matinée d'échanges « Innovation, enjeu majeur pour les PME »

En partenariat avec ARADEL, Présence a co-organisé une matinée d'échanges le 10 février 2005 autour du thème : Innovation, enjeu majeur pour les PME.

Après une présentation des principaux ressorts de l'innovation dans les PME/PMI (consultant : Bernard Calisti) un cas d'entreprise (Charton Luthier, Artinov Loire 2004), présenté par le dirigeant lui-même et les techniciens qui l'ont accompagné tout au long de son développement (CDT, INPI, ANVAR), a permis d'engager un débat avec l'ensemble des participants.

Jurys Artinov, Comités DRIRE, OPTI Réseaux, JESSICA, fonds d'innovation du Conseil général du Rhône...

Les chargés de mission de Présence participent aux Jurys Artinov organisés par les Chambres de Métiers dans les départements qu'ils animent. Ils apportent leur expérience de l'innovation et du développement technologique dans les petites entreprises, fondée sur l'expertise de nombreux dossiers et le travail quotidien avec les CDT.

Il faut noter que les opérations Artinov font partie des contrats d'objectifs des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en tant qu'actions collectives.

Les autres comités d'attribution d'aides individuelles permettent également à l'équipe de donner un avis circonstancié et d'apporter éventuellement les informations historiques sur les entreprises connues de Présence. L'équipe représente également le réseau, bien souvent aux côtés de CDT, dans le cadre des comités de pilotage des actions collectives.

• Environnement

La mission transversale inter-programmes de Présence telle que définie par la convention avec la Région de mai 2005, doit permettre d'animer en direct le réseau des Chargés de Mission Environnement, tout en ayant en parallèle des liens étroits avec les Chargés de Mission Régionaux.

Le réseau des CME régionaux

L'animation de ce réseau a été suspendue pendant l'année 2005. Les négociations pour la signature des contrats 2005 puis 2006 ont été prioritaires et les délais imposés par ces discussions n'ont pas permis d'aller plus loin dans l'animation du réseau.

D'autre part, la répartition des rôles entre Présence et les CME régionaux étant contestée par certains opérateurs dès la mise en place des conventions, il était nécessaire de la préciser en priorité.

En effet, la présence et le financement par la Région et l'ADEME de chargés de mission régionaux dans les Chambres Régionales (Commerce et Industrie et Métiers), parallèlement à la délégation de service public faite par la Région à Présence, provoquent des tensions entre les structures, les Chambres Régionales souhaitant exercer seules certaines des missions confiées par l'exécutif régional à Présence, notamment l'animation directe du réseau des CME.

Le positionnement de Présence, animateur du réseau régional inter-structures et en lien direct avec tous les CME chargés de l'exécution des contrats d'objectifs, a été clarifié tout au long de l'année 2005, en application des termes de la convention signée avec le Conseil régional au mois de mai.

Les nombreux échanges entre les partenaires ont permis de retrouver un certain équilibre dans les actions de chacun et les prochaines réunions du Comité Opérationnel régional du réseau environnement, tel qu'approuvé par le Bureau de Présence en 2002, sont d'ores et déjà prévues et auront lieu dans les premières semaines de 2006.

Les CME du réseau régional

Certaines personnes nouvellement arrivées (CAPEB, chargés de mission de Chambres de Métiers...) avaient besoin de prendre connaissance de leur structure et de leur fonction dans un premier temps.

De plus, afin de commencer en douceur sur 2005 l'animation directe du réseau régional des CME, elle s'est surtout exprimée par l'intermédiaire des formations, qui nous ont permis de connaître les nouveaux venus et de discuter avec les plus anciens. Grâce aussi au pilotage des groupes de travail, en particulier celui construit pour le suivi et la collecte des données, le groupe « Outil de saisie », la valeur ajoutée de Présence a été réelle également sur un plan opérationnel.

Ainsi ébauchée en 2005, l'animation directe prendra plus d'ampleur en 2006, avec l'organisation de journées d'échanges et si possible de rencontres entre les différents acteurs d'un même territoire.

Il est absolument essentiel que les CME des différents opérateurs puissent échanger sur ce qu'ils font, en terme de visites d'entreprises et d'actions collectives, le plus en amont possible et avec d'autres intervenants de terrain. Le risque de concurrence entre les différents opérateurs doit être transformé en opportunités de partenariat et en complémentarité.

Il reste clair que la multiplicité des acteurs sur le sujet, parfois sur des territoires étroits, rend délicate la mise en place d'actions auprès de chefs d'entreprises qui sont extrêmement sollicités.

VII – Observatoire et analyse de données

• Technologie

Mis en place fin 2004, début 2005, l'observatoire de Présence est utilisé désormais avec plusieurs objectifs :

- Aide à l'analyse des CDT, fourniture d'informations régionalisées ou départementales sur leurs activités ;
- Diffusion d'informations provenant des fichiers acquis par Présence, dans des objectifs de prospective ;
- Diffusion de statistiques à nos partenaires financiers ou techniques, abondement d'études sur des territoires (par exemple Conseil régional, Pays Roannais, projet de contrat technologie de la Chambre de Métiers de Vienne...)
- Source de données pour l'équipe de Présence pour le montage des opérations collectives, la participation à la conception d'opérations territoriales ;
- Exportation de nos données dans la base régionale des Pôles et Agences, BADER.
- Exportation des fiches des centres de compétences dans l'annuaire national du Réseau de Développement Technologique (voir VIII).

Les tableaux et cartes de géo-localisation des informations présentés dans ce rapport sont réalisées par Présence Rhône-Alpes grâce à son observatoire régional de l'innovation dans les petites entreprises. Un rapport spécifique sur les analyses issues de l'observatoire est édité début 2006 avec l'ensemble des données 2005.

• Environnement

Réalisation de l'outil de saisie régional

Présence a besoin de disposer, pour remplir sa mission de synthétisation des données, des informations relatives aux visites et aux actions collectives réalisées. Ces éléments permettent de confirmer les éléments fournis dans le rapport papier pour validation, mais aussi et surtout d'être consolidés pour être par la suite exploités par les financeurs et/ou les opérateurs afin de valoriser le programme.

Seul l'outil informatique permet de faire ce travail de manière simple et efficace.

Plusieurs constats majeurs faits en 2005, liés au suivi par un système informatisé :

- Diversité des informations fournies par les chargés de mission (en terme de format numérique notamment),

- Diversité de classification de l'information par les chargés de mission (les terminologies employées ne sont pas les mêmes, les interprétations peuvent être différentes...),
- Diversité des outils de saisie des données disponibles chez les opérateurs (certains, comme des CCI, ont des outils de saisie et de suivi existants et poussés, d'autres quant à eux n'utilisaient à ce jour aucun système de suivi informatique).

C'est pourquoi Présence a mis un point un groupe de travail composé des représentants régionaux des différents réseaux consulaires et sectoriels, ainsi qu'un conseiller terrain de chacun des réseaux, et des financeurs. Ce groupe de travail a eu pour tâche de s'exprimer sur un outil de saisie informatique proposé par PRA. Ses membres ont apporté les éléments existants (exemple : classification des préconisations de la Chambre Régionale de Métiers) qui ont permis d'avancer plus efficacement et de manière adaptée au réseau sur le contenu de l'outil.

Mise en place

Présence Rhône-Alpes a assuré en interne l'intégralité du développement de l'outil de saisie environnement, basé sur un logiciel de gestion de bases de données, dont une extension autonome permet la saisie et l'import-export de données sans installer l'intégralité du logiciel chez les opérateurs.

Le groupe de travail, qui s'est réuni plusieurs fois en fin d'année 2005 (voir les comptes-rendus dans le rapport spécifique), a suivi le développement de l'outil et a permis début 2006 d'aboutir à une version testée et utilisable proposée à l'ensemble des chargés de mission.

L'objectif est que l'ensemble du réseau se serve de cet outil afin de produire et exporter les informations demandées par PRA pour abonder la base de données régionale, ainsi que pour produire (automatiquement grâce au logiciel fourni par Présence) leurs fiches de suivi papier sur un format commun : pré-diagnostics, accompagnements de projet, actions collectives....

A ce jour des problèmes de double saisie subsistent chez certains opérateurs, l'objectif étant de les lever avant l'été 2006.

VIII – Réseau régional et national

• Pôles et Agences régionales (actions, BADER, clusters)

Le réseau régional des Pôles et Agences, auquel participe Présence, a été largement sollicité par la nécessaire évolution de la base de données BADER et la montée en puissance des clusters et Pôles de compétitivité.

Présence a perfectionné en 2005 l'intégration de sa base de donnée dans BADER. Elle en est un élément important grâce à la fiabilité des informations qu'elle contient : identification des entreprises par numéro SIRET, mise à jour permanente par l'équipe et le réseau des CDT, nom des contacts.

Présence a également travaillé au rétablissement (ou à l'établissement) de liens efficaces entre les P&A et les CDT, liens visibles grâce aux résultats des contrats d'objectifs (mises en relation Pôles et Agences), mais également à la participation de chargés de missions des P&A aux journées de l'innovation, aux projets maîtrise de l'information.

Les CDT s'inscrivent régulièrement aux journées techniques organisées par les P&A, afin de mieux connaître leur offre et de maintenir un niveau de compétence technique actualisé.

Présence a également présenté ses réseaux, avec les 6 autres P&A, aux 14 clusters de recherche Rhône-Alpes, lors de la réunion commune qui a eu lieu le 5 décembre 2005. Au-delà de la mise en valeur du rôle d'interface des P&A entre les clusters et les entreprises, Présence a valorisé, dans ce système en émergence, la position (spécialistes de la petite entreprise, intervenants de proximité) des CDT et des CME.

• Réseau de développement technologique

Le réseau interrégional, animé au niveau national par OSEO-Anvar, s'est réuni à plusieurs reprises en 2005. Bien que la coordination nationale ne soit pas simple à gérer, quelques points affirmés en 2005 apportent une certaine cohérence aux différents RDT de France.

- Le cahier des charges national est une référence pour le fonctionnement de l'association (positionnement, cibles, organisation dont le comité de pilotage...)
- Les fondamentaux des RDT, mis à plat cette année et reformulés clairement auprès des instances nationales (OSEO, Ministères), confirment les missions essentielles des réseaux régionaux,
- Présence a d'ores et déjà intégré les évolutions apportées au niveau national concernant la gestion et l'évaluation des PTR (financées par OSEO-Anvar, instruites par les RDT en région),
- Depuis la rentrée 2005, Présence participe au développement de l'annuaire de compétences national (outil internet) en lui ajoutant toutes les compétences publiques ou assimilées disponibles en Rhône-Alpes, c'est-à-dire l'intégralité du contenu de notre carnet d'adresse.

La participation à l'annuaire national de Présence est limitée à ces compétences, n'intégrant pas les compétences purement privées. Ce choix nous permet de garantir notre neutralité, la fiabilité de la base de données et sa mise à jour permanente.

L'offre privée serait trop difficile à établir (concurrence ? choix ?) et à mettre à jour et ne présenterait donc pas d'intérêt car pas de garantie qualitative par rapport aux personnes faisant appel à cet annuaire.

• Carnet d'adresses

Présence a mis à jour et édité en avril 2005 le carnet d'adresses du réseau de développement technologique en Rhône-Alpes, qui a été remis à l'occasion de la plénière. En plus des contacts nominatifs des CDT, centres de compétences et laboratoires, il intègre les coordonnées de nos partenaires et celles de tous les autres RDT de France.

Chaque centre de compétences à lui-même rédigé la description de son offre, reprise dans le carnet d'adresses, qui apporte donc une véritable connaissance et reconnaissance du réseau aux entreprises et aux membres du réseau eux-mêmes.

IX – Instances de Présence et Comité des industriels

• Comité de Pilotage

Le comité de pilotage de Présence, instance regroupant les institutions partenaires et/ou financeurs de l'association (Région, Oséo-Anvar, DRIRE, DRRT et ADEME), s'est réuni à deux reprises en 2005 :

- Le 23 mai pour faire le point sur la nouvelle dimension de la mission environnement confiée à Présence par la Région lors de son vote du 20 mai 2005 ainsi que sur les changements d'organisation et de personnes dans les services du Conseil régional.
- Le 15 novembre pour étudier le plan de développement et le budget prévisionnel de Présence pour 2006, y compris la perspective de recrutement d'une personne supplémentaire dans l'équipe d'animation. Le comité de pilotage a donné sa validation technique aux différents projets présentés.

• Bureau

Les deux réunions du Bureau de l'association ont permis :

- Le 30 mai 2005, d'étudier et d'adopter la nouvelle mission environnement confiée à Présence par la Région, ainsi que valider le rapport d'activité 2004.
- Le 15 novembre 2005, de préparer la manifestation du 9 décembre 2005 et d'étudier et valider les projets de développement et de financement de l'association pour 2006.

• Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration a validé pendant sa réunion du 9 juin 2005, suite à sa présentation détaillée, le plan de développement préalablement à sa proposition à l'Assemblée Générale. Il a également accueilli favorablement l'adhésion de nouveaux membres, pour l'essentiel des dirigeants d'entreprise à titre individuel, à l'association.

• Assemblée Générale

L'Assemblée Générale, réunie le 9 juin 2005 en réunion ordinaire, a validé l'adhésion des nouveaux membres, voté les bilans et rapports 2004 et approuvé les plans de développement et budget 2005.

• Comité des Industriels

Depuis le 27 janvier 2005, le comité des industriels compte 14 dirigeants de petites entreprises innovantes. Ce groupe constitue un ancrage fort dans le monde de l'entreprise de Présence Rhône-Alpes, qui est grâce à eux à l'écoute de la demande des petites entreprises d'une manière originale et particulièrement efficace, car sans intermédiaire.

Les échanges de cette première réunion de l'année ont abouti à la liste de plusieurs thèmes d'actualité sur lesquels ils pourraient réfléchir, et surtout à une méthode de travail créative pour les réunions suivantes :

- « En nous basant sur un problème concret rencontré par nos entreprises, détectons l'incidence réelle de ce phénomène (les +, les -, les doutes, la concurrence, le potentiel commercial...),
- Qu'est-ce qui pourrait nous aider à contrer les effets néfastes et à exploiter le potentiel de la problématique évoquée, que ce soit possible ou non, pour nous et maintenant, de mettre en place ces solutions ?
- Nous listerons ainsi nos problématiques en termes de besoins, de demandes et de propositions,
- L'objectif est d'arriver à des créations d'outils dans le cadre de PRÉSENCE, qui permettraient réellement aux industriels de réagir positivement face à une situation qui peut paraître une menace. »

Les réflexions du comité, lors des réunions des 14 juin et 7 octobre 2005, se sont clairement orientées vers le besoin des dirigeants d'élargir leur vision de leur propre entreprise et d'augmenter leur niveau de compétences, de pertinence et d'autonomie en stratégie, management, organisation personnelle et de l'entreprise.

Aidés par un consultant mandaté par Présence dès octobre 2005 pour animer les réunions et organiser les échanges et les idées, les membres du comité des industriels se sont fixés pour objectif d'élaborer la trame d'un outil apportant une solution concrète aux problèmes évoqués.

Ils l'exprimeront comme une demande pour avancer vers une solution d'outil simple et réaliste qui serait mis à disposition des CDT et des dirigeants de petites entreprises.

Conclusion

Dans un environnement très changeant, avec de nombreux projets en cours de développement et un repositionnement des instances politiques qui l'entourent et la financent, Présence a maintenu un niveau d'activité élevé et réalisé de nombreuses actions structurantes pour ses réseaux.

Ces actions, réalisées en maillage avec l'ensemble des autres acteurs du développement économique et de l'innovation, sont transversales et fondées sur l'animation de proximité. Elles ont pour objectif la professionnalisation, dans une acception large, de leurs bénéficiaires et sont adaptées à leurs intervention en faveur de la croissance des petites entreprises de Rhône-Alpes et du développement de l'emploi.

Présence, toujours dans une logique de progrès et d'innovation, a créé des outils nouveaux avec ses réseaux et a développé ou fait évoluer les formations qui leur sont dédiées.

A l'écoute des besoins des entreprises, des conseillers de ses réseaux et des autres réseaux ou instances en place, l'ambition – et le savoir-faire – de Présence est d'optimiser les moyens utilisés pour appuyer les petites entreprises dans leur développement, et de permettre à tous ses partenaires de travailler en synergie sur chaque territoire de Rhône-Alpes.

Glossaire des abréviations utilisées

A

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

APJ : Accompagnement de Projet d'innovation

ARADEL : Association des professionnels du développement économique local

C

CAPEB : Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDT : Conseiller en Développement Technologique

CEEI : Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation

CETIAT : Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CME : Chargé de Mission Environnement

CORTECHS : Convention de Recherche pour Techniciens Supérieurs

CRCI : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

CRITT : Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie

CRMA : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

D

DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

DRRT : Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie

E

ECAM : Ecole Catholique d'Arts et Métiers

F

FFB : Fédération Française du Bâtiment

FRCARA : Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Rhône-Alpes

I

INPI : Institut National de la Propriété Industrielle

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

O

OSEO-ANVAR : Agence Française de l'Innovation (Groupe OSEO)

OSEO-BDPME : Banque du Développement des PME (groupe OSEO)

P

PEA-CRITT : Pôle Européen Agroalimentaire pour la Communication, la Recherche, l'Innovation et le Transfert de Technologies

PME-PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Industrie

PRA : PRÉSENCE Rhône-Alpes

PTR : Prestation Technologique Réseau

PTR PI : PTR Propriété Industrielle

R

RDT : Réseau de Développement Technologique

S

SDP : Sensibilisation, Diagnostic d'entreprises, Prescription

T

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TPE : Très Petite Entreprise